

Aldo Oumouden, de la mosquée de Saint-Etienne, refuse de faire des signalements : expulsion de France !

écrit par Christine Tasin | 16 août 2016



On rappellera à toutes fins utiles cette déclaration du porte-parole de la mosquée de Saint-Etienne.

« La méthode, c'est l'affaire des RG (sic). **Il est très difficile pour nous de dire qui est dans la bonne foi, qui est dans la mauvaise foi.** » Aldo Oumouden, porte-parole de la Grande Mosquée de Saint-Étienne, estime que chacun doit rester dans son rôle. Il explique : « Si des personnes viennent vers nous et veulent imposer certaines règles politiques, à ce moment, nous réagissons. On peut même les exclure. Mais **au-delà de notre mosquée, ce n'est plus nous.** »

Pas question de faire des signalements. « **Nous ne pouvons pas faire de signalements. Nous avons avec les services de la préfecture des rapports courtois, mais après, ce n'est pas notre rôle.** On se met à la disposition des pouvoirs publics mais notre rôle est plutôt social, familial. Quand des familles viennent nous voir, nous pouvons agir. Mais notre pouvoir est dans l'interprétation du Coran, de l'islam. »

<http://www.leprogres.fr/actualite/2016/07/26/nous-ne-pouvons-pas-faire-de-signalements-ce-n-est-pas-notre-role>

Bref, Mohamed Merah et Amedy Coulibaly fréquentent sa mosquée,

tiennent des discours sans équivoque, mais Oumouden prendra bien garde de ne pas avertir les services de l'Etat que des enfants, des journalistes ou des juifs risquent d'être assassinés.

Cela s'appelle **non assistance à personne en danger**. Cela s'appelle même en droit français **complicité de terrorisme**.

En droit musulman, cela s'appelle respect du coran qui impose la solidarité absolue avec les musulmans, fussent-ils les pires ordures qui soient. En droit musulman, cela s'appelle mettre la loi islamique avant celle de la République, ce qui est également prescrit par le Coran.

Le porte-parole de la mosquée de Saint-Etienne bafoue donc ouvertement la loi. Sa position à la mosquée faisant de lui un témoin privilégié, il doit donc être expulsé de France. D'autant que le quidam avoue carrément qu'il n'est pas capable de distinguer la bonne foi de la mauvaise. Ça se comprend. En islam il n'y a qu'une seule foi possible, celle qui amène à la conquête de terres non musulmanes, par la takkiya, par la menace, par la guerre ou le terrorisme.

Il ne serait peut-être pas inutile de rappeler cela aux services de l'Etat et notamment à la Préfecture de Saint-Etienne ?

[Adresse](#) : 2 Rue Charles de Gaulle, 42000 Saint-Étienne

[Téléphone](#) : 04 77 48 48 48

<http://www.loire.gouv.fr/contacts-r1195.html>